

Depuis plus de 25 ans, Jean-Luc Aegerter et son fils, Paul, qui l'a rejoint dans l'aventure en 2001, offrent des vins de Bourgogne fins et équilibrés. Amoureux de leur métier et riches de leur savoir-faire, ils ont à cœur de produire des vins dans le respect de leur terroir.

De l'appellation régionale au grand cru, la Maison Aegerter propose près de 40 appellations issues de 50 ha vinifiés.



Aussi traditionnels et ancestraux que certains prénoms français comme « Colette et Léon », le vignoble et les vins du Beaujolais sont enracinés dans le patrimoine français. Le Beaujolais est une jolie région au paysage à douces collines et aux magnifiques villages en pierres dorées. C'est ce charme un peu désuet mais typique et convivial que les vins « Colette et Léon » souhaitent transmettre. Avec « Colette & Léon », le plaisir de trinquer à la française aux petits plaisirs de la vie !

BEAUJOLAIS VILLAGES

Appellation Beaujolais-Villages Contrôlée



Quelques mots sur l'appellation...

Dans 38 communes du Rhône et de la Saône-et-Loire et 3 zones géographiques aux spécificités marquées, ces vins fruités et charnus reflètent les caractères de leurs terroirs.



100% Gamay



Une robe intense aux reflets cerise ou grenat révèle au nez des arômes de fruits rouges où dominent le cassis et la fraise.



On l'associe volontiers aux volailles, au lapin, aux pâtes et riz en sauce tomates. La rondeur de ses tanins pourra même accompagner des poissons pour les inconditionnels des vins rouges.

Un compagnon pour vos grillades de cet été!



A déguster à une température de 12/14°C. S'appréciera jeune mais saura se conserver au moins 3 ans après vendanges.